

**A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Information et communication**

Organisé par: **Faculté des rtres sites** :

## COMU1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### **Introduction**

Vous inviter à vous engager immédiatement, dès votre bachelier, dans une formation qui aboutira, en master, à un diplôme spécifique : tel est le but du premier cycle en Information et Communication proposé à Louvain-la-Neuve par l'UCLouvain.

Le bachelier en Information et Communication vous prépare en effet directement à un des trois diplômes de master enseignés à l'UCLouvain : journalisme; communication; sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC).

Afin de proposer une formation complète et de haut niveau, les études universitaires en communication allient la maîtrise des théories,

## COMU1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant-e du bachelier en information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant-e d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme de bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le-la diplômé-e aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relative au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant sa formation de bachelier, le-la diplômé-e aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il-elle aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il-elle poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concept faire évoluina35 8 Tf 1 0 06c-mobiliss à9 2a8.39prog

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAS2.6. Transférer à d'autres secteurs, spécialisés ou non, la capacité de lire de manière critique les discours médiatisés.

AAS3. Appréhender les grands domaines de l'information et de la communication (journalisme, communication d'organisation, entreprises et institutions, les médias, l'art, la culture, l'éducation) et analyser des problématiques de communication spécifiques à ces grands domaines.

AAS3.1. Définir et identifier les structures, les fonctions et les processus dans lequel les médias de masse et les industries culturelles jouent un rôle.

AAS3.2. Dans le domaine de la communication d'organisation : identifier et analyser les phénomènes et processus de communication dans leur lien avec les notions d'organisation et d'action organisée et en regard des différentes formes et stratégies de communication d'organisation.

AAS3.3. Dans le domaine du journalisme et de la presse : faire preuve d'une connaissance de leur histoire ; appréhender leurs dimensions sociale, économique, politique et symbolique ; identifier et analyser différents types de récits et de productions journalistiques (belges et internationaux).

AAS3.4. Dans le domaine de la communication culturelle et socio-éducative : analyser l'impact qu'exerce un système médiatique sur les représentations et comportements sociaux et appréhender les fonctions professionnelles de diagnostic, formalisation, conception et évaluation.

AAS3.5. Dans le domaine de la communication institutionnelle et en entreprise : identifier et décrire les principes de base de la communication institutionnelle et d'entreprise ainsi que des relations publiques.

AAS4. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences de l'information et de la communication, et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS4.1. Faire preuve d'une connaissance approfondie des bases épistémologiques en sciences sociales.

AAS4.2. Appliquer l'analyse et les techniques de recherche des sciences sociales et humaines à la réalité sociale et culturelle et ses manifestations au travers de l'opinion publique.

L'étudiant-e est invité-e à choisir un module qu'il-elle gardera pendant les deux derniers blocs annuels de son bachelier, ce module étant supposé être celui qui le prépare à sa formation de master. L'étudiant-e qui n'est pas encore capable de s'engager de manière sûre dans un seul module pourra toutefois choisir en bloc 2 et en bloc 3 un module différent.

La mineure ou l'approfondissement pourra être choisi parmi ceux proposés à l'UCLouvain. En remplacement de la mineure ou de

Bloc  
annuel

1 2 3

● LCOMU1211	Théories en information et communication	
-------------	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LCOMU1333	Séminaire en communication	Andrea Catellani	FR [q1+q2] [7.5h+10h] [4 Crédits]			X

⊗ **Module Sciences et technologies de l'information et de la communication (16 crédits)**

○ LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits]			X
○ LCOMU1238	Séminaire en STIC: le monde et les outils de la conception	Thibault Philippette	FR [q2] [7.5h+10h] [3 Crédits]			X
○ LCOMU1327	Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique	Mathieu Zen (supplée Suzanne Kieffer)	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]			X
○ LCOMU1334	Séminaire en STIC: Pratiques d'évaluation d'un dispositif médiatique	Monica Baur	FR [q2] [7.5h+10h] [4 Crédits]			X

○ **Formation en langues (24 crédits)**

○ **Anglais (9 crédits)**

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée Anne-Julie Toubeau) Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée Anne-Julie Toubeau) Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas	EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]			X
○ LANGL1333	General English	Dominique François (coord.) Céline Gouverneur	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]			X







## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

---

L'étudiant-e complète son programme en choisissant une mineure, un approfondissement ou une mobilité à la KU Leuven.

Il-elle répartit sa mineure (30 crédits) ou son approfondissement (30 crédits) sur les deux derniers blocs annuels de son programme de bachelier, sauf s'il-elle choisit de faire une mobilité à la KU Leuven: ceux-ci ne peuvent en effet être pris que dans le dernier bloc annuel du programme.

Les mineures organisées au sein de la Faculté ESPO ou dans d'autres départements de Sciences humaines sont acceptées d'office dans le programme de bachelier en information et communication. Toute autre mineure hors sciences humaines peut être proposée par un-e étudiant-e. Le responsable de programme du bachelier en information et communication a la responsabilité d'approuver ou de refuser celle-ci.

\* mineures avec critères d'accès

- > Mineure en droit (accès) [ prog-2024-minadroi ]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [ prog-2024-minanti ]
- > Mineure en architecture [ prog-2024-minarch ]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [ prog-2024-minarke ]
- > Mineure en langue et société chinoises [ prog-2024-minchin ]
- > Approfondissement en communication [ prog-2024-appcomu ]
- > Cours au choix pour COMU1BA (\*) [ prog-2024-choixcomu ]
- > Mineure en criminologie [ prog-2024-mincrim ]
- > Mineure en culture et création [ prog-2024-mincucrea ]
- > Mineure en culture scientifique [ prog-2024-minculits ]
- > Mineure en développement et environnement [ prog-2024-mindenv ]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (\*) [ prog-2024-mindd ]



**COMU1BA - 1er bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1113	<a href="#">Sociologie et anthropologie des mondes contemporains</a>	Joseph Amougou Elisabeth Defreyne Hugues Draelants	[FR] [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOPS1115	<a href="#">Economie politique</a>	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	[FR] [q1] [45h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOPS1124	<a href="#">Philosophie</a>	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

**o Cours au choix**

L'étudiant choisit deux activités parmi :

⊗ LCOPS1125	<a href="#">Psychologie et psychologie sociale</a>	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LESPO1114	<a href="#">Political Science</a> <i>Dans ce programme, ce cours n'est pas disponible</i>	Karl-Andrew Woltin	

○ LCOMU1127	Informatique, communication et multimédia	Thibault Philippette	FR [q2] [20h] +10h] [5 Crédits]
-------------	---	----------------------	--

## ○ Droit

○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------------------	---	--

## ○ Formation en langues

### ○ Anglais

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie	Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée) Anne-Julie Toubeau) Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée) Anne-Julie Toubeau) Marc Pivnik (coord.) Françoise Stas	EN [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits]
-------------	----------------------------------	--	--

### ○ Néerlandais

Si son niveau de départ en néerlandais est élémentaire, l'étudiant prendra successivement LNEER1133 puis LNEER1233. Si son niveau de départ en néerlandais est moyen, l'étudiant prendra successivement LNEER1230 puis LNEER1333.

⊗ LNEER1133	Nederlands voor studenten in Communicatie - Niveau élémentaire	Soline Braeckman Valérie Dachy (coord.)	NL [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
⊗ LNEER1230	Algemeen Nederlands - Intermediair niveau - deel 1	Hilde Bosmans (coord.) Soline Braeckman Valérie Dachy (coord.) Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers Caroline Klein Marie-Laurence Lambrecht Ann Rinder Daniel Schoemans Nele Sterkendries	NL [q2] [15h] [3 Crédits]



○ LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	FR [q2] [22.5h] [4 Crédits]
○ LCOMU1238	Séminaire en STIC: le monde et les outils de la conception	Thibault Philippette	FR [q2] [7.5h+10h] [3 Crédits]

## o Formation en langues

### o Anglais

○ LANGL1333	General English 🇬🇧	Dominique François (coord.) Céline Gouverneur	EN [q1+q2] [30h] [3 Crédits]
-------------	--------------------	---	---------------------------------------

### o Néerlandais

Si son niveau de départ en néerlandais est élémentaire, l'étudiant prendra successivement LNEER1133 puis LNEER1233. Si son niveau de départ en néerlandais est moyen, l'étudiant prendra successivement LNEER1230 puis LNEER1333.

⊗ LNEER1233	Cours intensif de néerlandais 🇳🇱	Sarah Barroo (coord.)	NL [q1+q2] [60h +0h] [3 Crédits]
⊗ LNEER1333			



⌘ LPORT1100	Portugais - niveau élémentaire	Pedro Freire Santos de Sena Lino (coord.)	PT [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
⌘ LSIGN1101	Langue des signes de Belgique francophone (LSFB), Niveau de découverte (A1), Débutants complets	Fatima Moubayed (coord.)	LS [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⌘ LRUSS1100	Russe - Niveau élémentaire	Andréi Zakharkevitch (coord.)	RU [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
⌘ LTURC1100	Turc - Niveau élémentaire	Lebriz Sönmez (coord.)	TR [q1+q2] [90h] [3 Crédits]

## o Sciences religieuses

1 parmi:



**COMU1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Programme de base****o Information et communication**

○ LCOMU1223	Séminaire d'écriture communicationnelle ■	Yves Thiran Vinciane Votron	(FR) [q1+q2] [15h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOMU1224	Structures socio-économiques des médias	Bernard Cools Bernard Cools (supplée Olivier Standaert)	(FR) [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LCOMU1316	Approches sémiotiques en communication		(FR) [q2] [15h+10h] [5 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1330	Ethique de la communication	Bertrand Henne	(FR) [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐

**o Informatique et méthodes en information et communication**

○ LCOMU1329	Méthodes d'enquêtes, sondages et mesures d'audience en communication ■	Olivier Standaert	(FR) [q1] [15h +10h] [5 Crédits] 🌐
-------------	--	-------------------	---

**o Droit**

○ LCOMU1322	Droit des médias et de la communication	François Jongen	(FR) [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	-----------------	-------------------------------------

**o Modules d'ouverture**

L'étudiant choisit un module d'ouverture parmi les trois proposés (module en journalisme, module en communication ou module en sciences et technologies de l'information et de la communication). Il pourra y associer s'il le souhaite un approfondissement associé.

**⌘ Module journalisme**

○ LCOMU1313	Récit médiatique et journalisme	Grégoire Lits	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOMU1236	Séminaire en journalisme : le monde des médias et de l'information	Antonin Descampe	(FR) [q2] [7.5h +10h] [4 Crédits] 🌐

**⌘ Module communication**

○ LCOMU1332	Relations publiques ■	Katia Delvaile	(FR) [q1] [22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOMU1333	Séminaire en communication	Andrea Catellani	(FR) [q1+q2] [7.5h +10h] [4 Crédits] 🌐

○ LCOMU1334

⌘ **Module Sciences et technologies de l'information et de la communication**

○ LCOMU1327	Méthodes d'évaluation d'un dispositif médiatique	Mathieu Zen (supplée Suzanne Kieffer)	18 [q1] [22.5h] [5 Crédits]
○ LCOMU1334	Séminaire en STIC: Pratiques d'évaluation d'un dispositif médiatique	Monica Baur	18 [q2] [7.5h +10h] [4 Crédits]

○ **Formation en langues**

○ **Anglais**

○ LANGL2433	English Communication Skills	Stépie4 0 m 20.8501 1   1   1   n 0 m 20.8501 1   1   1   n 0 m 20.8501 1   1   1
-------------	------------------------------	---

✂ LPORT1300	Portugais - niveau moyen	Pedro Freire Santos de Sena Lino (coord.)	PT [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
✂ LSIGN1102	Langue des signes de Belgique francophone, niveau élémentaire (A2) - Deuxième partie	Fatima Moubayed (coord.)	LS [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
✂ LRUSS1300	Russe - Niveau moyen	Andréi Zakharkevitch (coord.)	RU [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
✂ LTURC1300	Turc - Niveau intermédiaire	Lebriz Sönmez (coord.)	TR [q1+q2] [90h] [3 Crédits]

### o Mineure ou approfondissement

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

## COMU1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

## PÉDAGOGIE

---

L'apprentissage est tant théorique qu'appliqué, grâce à la réalisation de nombreux travaux et à l'intégration des thématiques dans la résolution et l'analyse de questions de communication. Immerger les étudiant-e-s dans cette réalité constitue l'objectif des « activités relais », qui accompagneront les étudiants tout au long de leur formation initiale.

En bloc annuel 1, ces activités permettront essentiellement aux étudiant-e-s de se familiariser avec les théories et les auteurs, ainsi qu'avec les grands secteurs de l'univers de la communication.

En bloc annuel 2, les activités entraîneront les étudiant-e-s à la découverte des différents mondes de la communication, et en particulier de celui des médias. Ceux-ci feront l'objet de rencontres, de visites et d'analyses spécifiques. Des voyages d'études seront organisés dans ce cadre. Les activités relais sensibiliseront aussi les étudiant-e-s aux grandes questions de l'actualité médiatique et fourniront des

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08